



Procès-Verbal

Rencontre du conseil d'administration de l'Association des bénévoles de l'Hôpital du Suroît

7 juillet 2025 à 10h00
Hôpital du Suroît, Salle B-518.

Présences : Francine Pilon, Jocelyne Primeau Carmen Ducharme, Kim Pérusse et Michelle Bigras.
Invitée : Marie-Claude Guilbault.

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum

L'assemblée est ouverte à 10h0. Le quorum est atteint, cinq membres sont présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Francine Pilon fait la lecture de l'ordre du jour du 7 juillet 2025. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Ducharme et secondée par Michelle Bigras.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juin 2025

Francine Pilon fait la lecture du procès-verbal du 2 juin 2025 et propose l'adoption et secondée par Kim Pérusse.

4. Suivi au procès-verbal du 2 juin 2025

- Les journées de bénévolat sont comblées à la boutique.

5. Rapport de la présidente :

5.1 Accueil / Rendez-vous / Accueil des patients

- Tout le monde apprécie la présence des bénévoles à l'accueil.
- Tout va bien et qu'il y a une forte demande pour l'accompagnement des personnes ayant des rendez-vous comme au Bloc M par exemple. Elle suggère que des bénévoles pourraient accompagner ces gens. Cela serait sur appel ou sur demande qui pourrait être envoyés par courriel aux bénévoles.
- Reste à déterminer qui va gérer les demandes. On pourrait inscrire sur une feuille les demandes et les envoyer les courriels dans la boîte du CISSMO.
- Il est proposé d'envoyer un courriel à tous les bénévoles et leur demander s'ils seraient intéressés à participer à cela.
- Marie-Claude Guilbault souligne que des jeunes bénévoles de 12 à 19 ans pourraient faire du bénévolat en CHSLD. En ce qui concerne l'hôpital, il faudra mettre des barèmes.
- Jocelyne Primeau suggère que l'on donne de l'information dans les écoles pour l'accompagnement sur appel pour l'été.
- On traitera les demandes à la pièce.

5.2 Suivi au 2B

- Marie-Claude Guilbault souligne qu'il y aurait peut-être possibilité d'offrir des fruits et fera la démarche nécessaire pour voir si on peut.
- Il y a un manque de bénévoles et suggère de favoriser des jeunes bénévoles (étudiants) qui seraient accompagnés par des bénévoles actuels.
- Elle souligne aussi qu'on aurait le droit de sortir les usagers en chaise roulante.
- Jocelyne Primeau souligne qu'on aurait le temps de former les jeunes pour du bénévolat pour l'été prochain.

6. Rapport de la trésorière:

- Carmen Ducharme dit qu'il n'y a rien de spécial et demande aux membres du c.a. s'ils voudraient une copie du rapport financier par courriel.
- Au mois de mai, nous avions en banque un montant de 81 300.46 \$.
- Au mois de mai 2025, les ventes Interac étaient de 981.00 \$ et les ventes payées comptant de 1 008.00 \$.
- En ce qui concerne Global Payment, au mois de mai, on a payé des frais de 71.00 \$ et en juin, des frais de 80.00 \$. Ces montants sont pour la sécurité des données et cela est le taux le plus bas possible.

Le rapport de la trésorière est approuvé par Jocelyne Primeau et secondée par Michelle Bigras.

7. Service de bénévolat CISSMO : Informations et suivi

- Francine Pilon annonce qu'au mois de juin 2025, qu'il y avait 34 inscriptions de bénévoles, 31 actifs, 3 absents et 1 substitut.
- Marie-Claude Guilbault souligne qu'il y aura une formation en septembre concernant la maltraitance. Cela peut être fait en présentiel ou en ligne. La formation est d'une durée d'environ 1h30.
- En ce qui concerne le journal virtuel, Marie-Claude Guilbault va demander à Mme Malenfant d'écrire un petit mot de remerciement envers les bénévoles.
- Aussi, d'y insérer le lien qui redirige vers la page intranet dédiée aux bénévoles.
- Elle demande si le c.a. accepte de mettre sur l'intranet, les ordres du jour et les procès-verbaux. Les membres sont d'accord.
- Marie-Claude Guilbault propose d'organiser une rencontre avec les bénévoles de l'hôpital Anna-Laberge, pour échanger sur divers sujets de notre implication dans le bénévolat.
- Marie-Claude Guilbault souligne que des jeunes bénévoles de 12 à 17 ans font du bénévolat en CHSLD, par l'entremise de la Fondation Sunny.

8. Varia

8.1 Global Payment

- Michelle Bigras nous avise que les taux de base pour la carte Visa sont de 1.05%, pour la Master Card 1.23% et pour la carte débit 0.04%. Elle dit aussi que les taux vont monter et il faut être aux aguets.
- Au mois de juillet, nous aurons un crédit de 18.00 \$ et nous aurons un document DocuSign pour signer le nouveau contrat.

8.2 Suivi des bénévoles

- Michelle Bigras se demande si les bénévoles sont assez encadrés.
- Marie-Claude Guilbault suggère un suivi des bénévoles dans le mois suivant leur début de bénévolat et cela pourrait être fait par une personne ressource dans les départements.

8.3 Jeunes bénévoles pour l'été

- Josée au stationnement a un neveu et une nièce de 14 ans et demande s'ils pourraient faire du bénévolat.
- Il est suggéré que les jeunes de 14 ans devraient signer un contrat de confidentialité et un contrat d'engagement. Ce serait seulement de 2-3 heures à la fois.

9. Acceptation des postes

- Francine Pilon (présidente), Jocelyne Primeau (vice-présidente), Carmen Ducharme (trésorière), Kim Pérusse (secrétaire) et Michelle Bigras (administratrice).

10. Date de la prochaine réunion et levée de la réunion

- La prochaine réunion aura lieu le 2 septembre 2025 à 13h00.
- À 11h30, Kim Pérusse propose la levée de l'assemblée et secondée par Jocelyne Primeau.

Signature

Signature

Présidente

Secrétaire